

21 septembre 2012 – n° 19
120077

PERSONNEL TERRITORIAL – CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs budgétaires,

Suite à la parution du Décret n° 2012-437 du 29 mars 2012, les assistants et assistants spécialisés ont été intégrés dans de nouveaux grades, à savoir :

- assistant d'enseignement artistique,
- assistant d'enseignement artistique principal 2° classe,
- assistant d'enseignement artistique principal 1° classe.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

◇ La création de :

- 1 poste de technicien principal 1° classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique 2° classe à temps non complet (24 h)
- 1 poste d'adjoint technique 2° classe à temps non complet (20 h)

◇ La suppression de :

- 1 poste de technicien,

- APPROUVE la modification de l'intitulé des postes existants comme suit :

◇ la création de :

- 5 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 2° classe à temps complet,
- 2 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 1° classe à temps complet,
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1° classe à temps non complet (16 h),

◇ la suppression de :

- 5 postes d'assistant d'enseignement artistique à temps complet,
- 2 postes d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps complet,
- 1 poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet (16 h)

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,


Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 septembre 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procuration..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI	à	Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT	à	Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE	à	Pierre LEROY
Francine WALTER	à	Ramata BA

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.